

Original: anglais

FORUM DE LA SANTE ANIMALE SUR L'INFLUENZA AVIAIRE

Des politiques à l'action : le cas de l'influenza aviaire –

Réflexions pour le changement

(90 SG/8)

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. THEME TECHNIQUE : « DEFIS STRATEGIQUES AFFERENTS AU CONTROLE MONDIAL DE L'IAHP »	3
2.1. SESSION 1. INTELLIGENCE EPIDEMIQUE SUR L'INFLUENZA AVIAIRE : SURVEILLANCE ET SUIVI POUR LA DETECTION PRECOCE ET LA PREVENTION	4
2.2. SESSION 2. REPONSE : STRATEGIES DE CONTROLE DES MALADIES POUR UNE REPONSE RAPIDE ET LA POURSUITE DES ACTIVITES ; LE ROLE DE LA VACCINATION	5
2.3. SESSION 3. NORMES INTERNATIONALES POUR FACILITER LA SECURITE DES ECHANGES INTERNATIONAUX	6
2.4. SESSION 4. STRATEGIE MONDIALE COORDONNEE POUR LE CONTROLE PROGRESSIF DE L'INFLUENZA AVIAIRE	7
3. CONCLUSION	9

1. INTRODUCTION

La réapparition de l'influenza aviaire de haute pathogénicité (HPAI) et sa propagation mondiale représentent une menace directe pour le secteur avicole, pour la subsistance des éleveurs et pour les parties prenantes du monde entier, avec de graves conséquences sur la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, sur la biodiversité et sur la santé publique en raison du risque de pandémie qui lui est associé.

L'IAHP a entraîné la mort et l'abattage massif de plus de 500 millions de volailles dans le monde entre 2005 et 2022. En plus de poser d'importants problèmes sociétaux et environnementaux, l'abattage massif de volailles a un coût phénoménal pour les gouvernements et pour le secteur avicole et induit des pertes économiques lourdes chez les éleveurs, avec des effets persistants qui grèvent leurs moyens de subsistance.

En dépit des efforts consentis par les Membres de l'OMSA pour mettre en œuvre des mesures rigoureuses de lutte et de prévention telles que les restrictions des déplacements de volailles, le renforcement de la biosécurité et les mesures d'abattage sanitaire, l'influenza aviaire continue de se propager. Il est impératif d'avoir une discussion sur les difficultés stratégiques qui freinent les Membres sur la voie du contrôle mondial de l'influenza aviaire, d'explorer les perspectives de lutte et de trouver un consensus sur des alternatives appropriées de prévention et de lutte qui soient fondées sur la science et capables d'atténuer le fardeau de la maladie.

Le Thème technique de la 90^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), tenue à Paris du 21 au 25 mai 2023 a été présenté par le docteur David Swayne (États-Unis d'Amérique). Intitulé « Défis stratégiques afférents au contrôle mondial de l'influenza aviaire de haute pathogénicité », il constitue un exposé complet de l'évolution sans précédent de l'épidémiologie et de l'écologie de l'IAHP, tout en décrivant les défis associés à cette évolution et les solutions qui peuvent être envisagées. Le Thème technique a préparé le terrain du Forum de la santé animale, format introduit pour la première fois lors d'une Session générale pour examiner de manière approfondie les défis relevés dans le Thème technique concernant le contrôle mondial de l'IAHP.

Le Forum a abordé quatre thèmes, répartis en trois séances de deux heures chacune afin d'examiner les problématiques de la surveillance et du suivi à des fins de détection précoce et de prévention des maladies, les stratégies de contrôle et de prévention, les aspects liés aux échanges internationaux et enfin la coordination à l'échelle mondiale. Le Forum de la santé animale a été précédé par une table ronde de haut niveau à laquelle ont participé notamment des ministres et des hauts responsables de la FAO et de l'OMSA pour échanger leurs points de vue sur l'IAHP et discuter des aspects les plus préoccupants ainsi que des mesures qu'il conviendra de prendre.

Cette approche à multiples facettes a contribué à des échanges et des débats fructueux parmi les Délégués de l'OMSA, les producteurs et les experts sur les stratégies de contrôle fondées sur la science à mettre en place pour un contrôle effectif de l'IAHP à l'échelle mondiale.

2. THEME TECHNIQUE : « DEFIS STRATEGIQUES AFFERENTS AU CONTROLE MONDIAL DE L'IAHP »

Le docteur David Swayne, rapporteur du Thème technique, a fourni un exposé complet de l'évolution sans précédent de l'épidémiologie et de l'écologie de l'IAHP et fait ressortir les défis associés à cette évolution ainsi que les solutions envisageables, tout en soulignant l'impact de l'IAHP sur le secteur avicole, sur la santé publique et sur la biodiversité. Le Thème technique a apporté un cadre fédérateur de connaissances contextuelles sur la situation, qui permettra par la suite d'engager des discussions plus approfondies sur ce qui doit être fait pour relever ces défis.

Le Thème technique est disponible [ici](#).

2.1. Session 1. Intelligence épidémique sur l'influenza aviaire : surveillance et suivi pour la détection précoce et la prévention

2.1.1. Le contexte

Les changements intervenus ces dernières années dans l'écologie et la propagation du virus de l'IAHP incitent à mener une réflexion de fond sur les objectifs, les atouts et les lacunes des systèmes actuels de surveillance et de suivi afin de détecter le plus rapidement possible la maladie chez les oiseaux sauvages migrateurs et les volailles et d'apporter les éléments d'information nécessaires pour conduire des évaluations des risques et prendre les mesures qui s'imposent. Les différents secteurs concernés doivent partager leurs données et travailler ensemble à l'évaluation des risques pour le secteur avicole, la santé de la faune sauvage, la biodiversité et la santé publique, ainsi qu'à l'élaboration des stratégies d'atténuation appropriées.

2.1.2. Objectifs

- Explorer les défis liés à la conception et à la mise en œuvre de stratégies efficaces de surveillance et de suivi intégrées ciblant les animaux domestiques et l'avifaune,
- Examiner diverses approches et possibilités pour améliorer les systèmes au niveau national et international.

2.1.3. Intervenants

Christine Middlemiss (Déléguée du Royaume-Uni) ; Roland Dlamini (Délégué de l'Eswatini) ; Frank Wong (Australie, Laboratoire de référence de l'OMSA et Président du Comité exécutif d'OFFLU) ; Thomas Mettenleiter (Allemagne, FLI).

2.1.4. Points saillants :

- Compte tenu de la nature dynamique de la propagation et de l'évolution du virus chez les oiseaux sauvages, il est nécessaire de partager au niveau international des données de surveillance actualisées afin d'informer les systèmes nationaux d'alerte précoce et d'évaluation des risques. Cela permet de prendre des décisions éclairées en matière de gestion des risques et d'adapter les directives en fonction de l'évolution des niveaux de risque dans différents lieux et contextes le long des couloirs de migration.
- Une approche « Une seule santé » est nécessaire pour garantir que tous les secteurs (santé animale, santé de la faune sauvage et santé publique) contribuent à la collecte d'informations et apportent leur expertise et leur point de vue, non seulement de manière ponctuelle ou au cas par cas, mais également de façon permanente.
- La surveillance doit être adaptée aux différentes populations cibles et aux différents systèmes de production, y compris les petites exploitations ou les basse-cours, ainsi que les sites de production commerciale. Pour avoir une vue d'ensemble, il faut surveiller les oiseaux sauvages, les mammifères terrestres et aquatiques, les oiseaux domestiques et les autres mammifères hôtes possibles, y compris l'humain.
- D'importantes carences en termes de capacités, ainsi qu'un manque ou une hétérogénéité des ressources en matière de surveillance dans certaines régions, entraînent des lacunes au niveau des données, auxquelles il convient de remédier. La surveillance de nombreux environnements non commerciaux et de la faune sauvage se heurte à des difficultés et à des obstacles spécifiques, d'où la nécessité d'adopter des approches et des stratégies différentes.
- Il convient de coordonner au niveau mondial le suivi et la surveillance des espèces sauvages, en ciblant notamment les oiseaux migrateurs, en reconnaissant les implications épidémiologiques et les défis en matière de biodiversité et en explorant les possibilités de

prévention et de contrôle, en s'appuyant sur l'expertise en matière de faune sauvage et en impliquant les Points focaux pour la faune sauvage.

- L'amélioration de la sécurité biologique, y compris dans les basses-cours, est particulièrement difficile à mettre en œuvre en raison de l'interface avec la faune sauvage. Des approches pratiques, applicables et adaptées au contexte social et culturel sont nécessaires pour protéger les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays à revenu moyen inférieur.

2.2. Session 2. Réponse : stratégies de contrôle des maladies pour une réponse rapide et la poursuite des activités ; le rôle de la vaccination

2.2.1. Le contexte

Des pays qui étaient précédemment en mesure de contrôler l'IAHP en employant des méthodes classiques se trouvent actuellement submergés par l'ampleur de la réponse et envisagent désormais d'ajouter la vaccination, le zonage et la compartimentation en complément de la biosécurité, des restrictions des déplacements d'animaux et de l'abattage sanitaire. Lors de cette session, les participants ont fait le point sur les aspects socio-économiques qui peuvent freiner ou au contraire encourager l'application de ces mesures pour une mise en œuvre effective des stratégies de contrôle de l'influenza aviaire.

2.2.2. Objectifs

- Partager les points de vue des pays et du secteur privé sur les défis à relever pour mettre en œuvre un programme de vaccination efficace et sûr, dont la sélection des souches vaccinales, la disponibilité des vaccins et leur distribution (coûts, ressources, logistique) ; la surveillance et le suivi requis pour une détection précoce de l'infection et de la transmission ainsi que pour démontrer l'absence de maladie,
- Examiner la faisabilité des stratégies recourant aux zones ou aux compartiments pour lutter contre l'IAHP dans le contexte actuel.

2.2.3. Intervenants

Nicolò Cinotti (Secrétaire général, Conseil international du secteur de la volaille [IPC]) ; Emmanuelle Soubeyran (Déléguée de la France) ; Joris Vandeputte (Association Internationale de Standardisation Biologique [IABS]) ; Baoxu Huang (Délégué de la Rép. pop. de Chine) ; Mbarjou Lo (Délégué du Sénégal) ; Ximena Melón (Déléguée de l'Argentine).

2.2.4. Points saillants

- De nombreux membres de l'OMSA sont confrontés à un nombre sans précédent de foyers d'IAHP et doivent souvent faire face à plusieurs foyers simultanés, ce qui exerce une pression considérable sur les ressources financières et humaines. Des outils supplémentaires tels que la compartimentation, le zonage et la vaccination sont envisagés pour accompagner la sécurité biologique et le contrôle des mouvements, qui constituent la pierre angulaire de la prévention et du contrôle de l'influenza aviaire.
- Les membres de l'OMSA et le secteur privé sont confrontés à des défis communs et doivent travailler en étroite collaboration dans le cadre de partenariats public-privé pour gérer les risques, et concevoir et mettre en œuvre des mesures de prévention et de contrôle de l'influenza aviaire de haute pathogénicité en renforçant les Services vétérinaires.
- Le zonage, et en particulier la compartimentation, sont des outils insuffisamment utilisés dans la gestion de l'IAHP et sont nécessaires pour protéger la santé des troupeaux, assurer la continuité de l'activité et faciliter la lutte contre la maladie.

- Certains pays ont utilisé avec succès la vaccination pendant de nombreuses années pour réduire la transmission de l'IAHP. Une stratégie de vaccination réussie comprend toujours un vaccin qui correspond aux souches présentes sur le terrain et s'accompagne d'une surveillance rigoureuse de la maladie. D'autres pays évaluent la capacité technique à mettre en œuvre la vaccination et les implications socio-économiques de différents scénarios épidémiologiques afin de décider en connaissance de cause de la mise en œuvre d'un programme de vaccination. Cette décision doit comprendre une consultation avec le secteur privé. Des orientations internationales sont nécessaires pour planifier les stratégies vaccinales, contrôler leur efficacité et la surveillance qui les accompagne afin de démontrer l'absence de transmission du virus.
- Une forte progression des technologies de plate-forme vaccinale permet une mise à jour rapide des vaccins sur la base de nouvelles souches présentes sur le terrain et de la capacité à produire des vaccins sûrs et efficaces. Il est essentiel de pouvoir différencier les souches de terrain et les souches vaccinales. Les tests des différentes plateformes et la préparation à une production de pointe doivent être effectués en temps de paix.
- Pour aider les petits exploitants à lutter contre l'IAHP, il est nécessaire de renforcer les capacités tout au long de la chaîne de valeur, notamment par le biais d'actions de sensibilisation aux mesures de sécurité biologique telles que la désinfection, la construction de poulaillers pour éviter/limiter les contacts avec les oiseaux sauvages, et les mesures de prévention de la transmission zoonotique. Il est important d'assurer un suivi et une surveillance appropriés des oiseaux sauvages et des marchés d'animaux vivants, en plus de la surveillance des oiseaux domestiques.
- Il est nécessaire que toutes les parties de la chaîne de valeur de la volaille et des oiseaux défendent, mettent en œuvre, reconnaissent et adhèrent aux normes internationales de l'OMSA et adoptent une approche fondée sur le risque dans la prévention et la gestion des risques liés à l'influenza aviaire.

2.3. Session 3. Normes internationales pour faciliter la sécurité des échanges internationaux

2.3.1. Le contexte

Les dispositions pertinentes du *Code terrestre* de l'OMSA visent à prévenir la propagation de l'IAHP tout en évitant d'imposer des obstacles infondés aux échanges internationaux. Ces dispositions envisagent la vaccination en tant qu'outil de lutte contre l'IAHP et contiennent également des recommandations sur la surveillance et sur l'application du zonage et de la compartimentation, ainsi que des recommandations visant à garantir la sécurité sanitaire des échanges internationaux. Malgré l'adoption de normes sur le sujet, les Membres continuent à rapporter des difficultés lors des exportations d'animaux vaccinés et ne parviennent pas toujours à faire reconnaître les principes du zonage et de la compartimentation en cas de foyers survenant dans un pays ou une zone précédemment indemne. Pendant cette session, les participants ont examiné les solutions qui permettraient de sécuriser les échanges internationaux de volailles et de produits avicoles conformément aux normes internationales.

2.3.2. Objectifs

Étudier les obstacles et les perspectives concernant la mise en œuvre des normes, en particulier s'agissant de la vaccination, du zonage et de la compartimentation, aussi bien du point de vue des pays importateurs que de celui des pays exportateurs, et définir les mesures à prendre pour répondre aux préoccupations commerciales qui s'expriment sur le sujet.

2.3.3. Intervenants

Masatsugu Okita (Délégué du Japon); Ben Dellaert (Commission internationale des œufs) ; Eduardo de Azevedo Pedrosa Cunha (Délégué du Brésil) ; Bernard Van Goethem (Commission européenne) ; Rosemary Sifford (Déléguée des États-Unis d'Amérique)

2.3.4. Points saillants

- La confiance entre les partenaires commerciaux est essentielle pour garantir la sécurité des échanges commerciaux internationaux. La confiance s'établit grâce à un partage transparent et rapide des informations relatives à l'IAHP, y compris l'occurrence des souches en circulation et les programmes nationaux de contrôle, de prévention et de surveillance de l'IAHP.
- Les partenaires commerciaux ont besoin de preuves attestant que les programmes de vaccination reposent sur des bases scientifiques solides. Le programme de vaccination et la surveillance requise pour garantir l'absence de circulation virale parmi les populations vaccinées doivent être réalisables dans la pratique et économiquement viables. Un consensus global entre les Membres, la communauté scientifique et les parties prenantes concernées est donc nécessaire.
- Le zonage et la compartimentation peuvent être utilisés de manière efficace par les pays infectés pour maintenir les échanges commerciaux s'il existe une transparence dans le partage des données afin de permettre aux partenaires commerciaux de comprendre clairement le mode d'utilisation du concept. L'utilisation de la compartimentation, bien que pratiquée par de nombreux pays, a été plus difficile à reconnaître par les partenaires commerciaux.
- Les pays exportateurs ayant conclu des accords commerciaux reposant sur la reconnaissance des mesures sanitaires existantes pourraient être dissuadés de modifier leurs programmes nationaux de lutte contre l'influenza aviaire, par exemple en mettant en œuvre le zonage, la compartimentation ou en introduisant des programmes de vaccination, car cela risquerait d'entraîner de longues et fastidieuses discussions de renégociation avec leurs partenaires commerciaux. Les Membres sont invités à respecter les normes internationales adoptées.
- Il pourrait être judicieux que l'OMSA joue un rôle plus actif pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre par les Membres des normes de l'OMSA dans le contexte du commerce international, et pour aider les Membres à résoudre les différends à cet égard, par exemple en mettant en œuvre le mécanisme informel de médiation de l'OMSA prévu en cas de différends (Code terrestre, article 5.3.8.).
- Les normes de l'OMSA comprennent des normes spécifiques aux maladies, à la fois dans le *Code terrestre* et dans le *Manuel terrestre*, ainsi que des normes transversales sur des questions telles que la surveillance de la santé animale, la vaccination, le zonage et la compartimentation, qui devraient être utilisées par les Membres comme base pour l'élaboration de leurs programmes nationaux, dans la mesure où elles ont été élaborées par consensus et ont été adoptées par tous les Membres.

2.4. Session 4. Stratégie mondiale coordonnée pour le contrôle progressif de l'influenza aviaire

2.4.1. Le contexte

La réponse à la menace mondiale que constitue l'influenza aviaire passe nécessairement par des actions coordonnées engageant les organisations internationales, les services gouvernementaux (par exemple, les Services vétérinaires, les gestionnaires de la faune sauvage, les autorités de

santé publique), les producteurs de volailles, l'industrie pharmaceutique, les institutions scientifiques, les partenaires de développement et d'autres parties prenantes, afin d'empêcher la propagation des virus de l'IAHP. Un groupe d'experts a été constitué sous l'égide du GF-TADs pour examiner et mettre à jour la Stratégie mondiale de prévention et de lutte contre l'influenza aviaire, qui datait de 2008.

Au cours de cette session, les possibilités de renforcer la participation régionale ont été examinées, en s'appuyant sur les différentes expériences et ressources mobilisées pour appliquer et rendre opérationnelle cette stratégie aux niveaux national, régional et mondial.

2.4.2. Objectifs

- Mettre en avant le soutien apporté par le réseau scientifique de l'OMSA et d'OFFLU,
- Partager les expériences en matière de coordination régionale et souligner le rôle de pointe du GF-TADs en tant que mécanisme de coordination à l'échelle mondiale et régionale,
- Faire le point sur les activités de coordination et d'information afin de mettre en place une stratégie concrète de réduction de l'impact de l'IAHP.

2.4.3. Intervenants

Ian Brown (Royaume-Uni ; Laboratoire de référence de l'OMSA et Président du Comité directeur d'OFFLU) ; Jack Shere (Président du GF-TADs pour les Amériques) ; Thanawat Tiensin (Directeur de la FAO) & Montserrat Arroyo (Directrice générale adjointe de l'OMSA).

2.4.4. Points saillants

- Le réseau de l'OMSA de Laboratoires de référence OFFLU (www.offlu.org) offre aux Membres, à la communauté scientifique et aux producteurs de vaccins contre l'influenza aviaire des données scientifiques essentielles et impartiales, qui comprennent des outils et une expertise dans la gestion des maladies et des données sur les souches circulantes enregistrées pour faciliter la comparaison avec les vaccins. Cette initiative essentielle repose largement sur le partage des données des pays et des communautés scientifiques, sur l'implication d'experts bénévoles et doit être soutenue en permanence par des ressources appropriées.
- Le GF-TADs est un mécanisme établi par la FAO et l'OMSA et visant à permettre la communication, la coordination et la collaboration entre les partenaires aux niveaux régional et mondial, y compris les représentants des organisations sous-régionales et des secteurs privés. L'objectif est de créer un environnement favorable aux Services vétérinaires pour réussir à prévenir et contrôler les maladies animales transfrontalières. Il englobe une vision systémique, des objectifs clairs en matière de gestion des maladies et s'appuie sur des approches transversales et spécifiques à certaines maladies, telles que les groupes permanents d'experts sur l'influenza aviaire.
- Les organisations internationales et les partenaires chargés de la mise en œuvre, tels que l'OMSA, la FAO et les communautés économiques régionales, ont la responsabilité, vis-à-vis de leurs membres et de leurs bailleurs de fonds, d'éviter les doublons et de combler les lacunes de manière coordonnée et cohérente aux différents niveaux et stades de la planification et de la mise en œuvre des activités et des programmes. De cette manière, les ressources sont utilisées de manière optimale pour atteindre un objectif commun.
- La stratégie mondiale révisée de lutte contre l'influenza aviaire dans le cadre du GF-TADs visera à fournir aux Membres un mécanisme de gouvernance multicentrique pour coordonner les efforts au niveau mondial et régional et recevoir un soutien dans le cadre d'une approche intégrée "Une seule santé". La stratégie mondiale renforcera la transparence et l'accès aux données épidémiologiques, aux diagnostics chez les animaux domestiques et sauvages afin d'accompagner les pratiques de planification, de préparation et de gestion des épidémies, en

utilisant les leçons tirées des expériences précédentes et en stimulant les investissements en faveur de l'innovation.

3. CONCLUSION

Les modifications écologiques et épidémiologiques des deux dernières années ont mis à mal les programmes de contrôle basés sur le seul abattage sanitaire et exigent désormais une concertation étroite des Délégués de l'OMSA avec les responsables en charge de la santé de la faune sauvage et de la santé publique, parmi d'autres intervenants, afin de résoudre cette crise mondiale dans une optique « Une seule santé ».

Le Forum de la santé animale sur l'influenza aviaire de haute pathogénicité a été une nouveauté très appréciée dans l'ordre du jour de la 90e Session générale de l'Organisation mondiale de la santé. De nombreux participants, y compris des Délégués de l'OMSA, des représentants de l'industrie et d'autres partenaires, ont exprimé leur gratitude pour l'occasion qui leur a été donnée de participer activement à ce débat politique fondé sur des données scientifiques, qui a rassemblé des perspectives diverses. Les discussions ont mis en évidence le fait que l'influenza aviaire constitue un problème de santé unique et qu'elle doit être abordée dans le cadre d'une approche holistique de la santé des écosystèmes. La dynamique actuelle de la maladie exige travail et dévouement de la part de l'OMSA, de ses Membres et de toutes les parties prenantes afin de pouvoir aller de l'avant. La confiance, la transparence et la collaboration seront essentielles pour faire face à cette menace et aux défis qu'elle pose.

L'épidémie mondiale d'IAHP qui persiste a révélé l'existence de lacunes dans les données de surveillance et d'inégalités dans la capacité de surveillance dans différentes parties du monde, auxquelles il convient de remédier. Des inquiétudes ont été exprimées quant aux défis auxquels sont confrontés les Membres à faible revenu pour lesquels la volaille est essentielle à la sécurité alimentaire et au soutien des moyens de subsistance des familles. L'OMSA et la FAO, dans le cadre du GF-TADS en collaboration avec l'OMS, disposent du mandat et des mécanismes de gouvernance pour répondre à ces différences régionales et travailler avec des partenaires pour contribuer au renforcement des capacités de surveillance, ainsi que pour tirer parti des nombreux programmes et outils existants pour soutenir les pays dans la prévention et le contrôle de l'influenza aviaire de haute pathogénicité. À cet égard, l'OFFLU est un partenaire majeur qui apporte son expertise en matière de diagnostic et met à disposition des informations génétiques et antigéniques essentielles pour permettre de faire correspondre les vaccins aux souches présentes sur le terrain.

Le zonage, la compartimentation et la vaccination sont envisagés par certains Membres. Il est clair qu'il reste beaucoup à faire, en particulier en ce qui concerne la conception de la vaccination et la législation et les politiques qui l'accompagnent, afin de garantir qu'elle soit acceptée. Il n'y aura pas d'approche à taille unique et il faudra des orientations supplémentaires pour mettre en œuvre les dispositions du *Code terrestre* de l'OMSA afin de minimiser les impacts sur les échanges commerciaux et les économies.

La résolution 28 sur le thème technique associé au Forum de la santé animale présente les recommandations de l'OMSA, de ses Membres et d'autres partenaires pour faire face à la menace mondiale de l'influenza aviaire de haute pathogénicité. La résolution est disponible [ici](#).